



F11 - Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** «*Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"*» par le **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE** publié le 13-12-2021

DATES

Sessions programmées en fonction des demandes, nous consulter.

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

289 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 4, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Avoir un Certiphyto de cette catégorie à renouveler

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto